

BREVET A

VOL RADIOCOMMANDE AVION

COMPTE RENDU DES EPREUVES DE VOL

Nom et Prénom du candidat.....N° de Licence.....

Club.....Date de naissance.....

Modèle :

Epreuve de vol pour obtenir Le Brevet A :

	Vol 1	Vol 2
1. Décollage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Ligne droite face au vent d'au moins 100 m. à moins de 10 m de hauteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. « Huit » dans le plan horizontal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Boucle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Renversement ou Tonneau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Circuit rectangulaire d'approche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Atterrissage face au vent dans une zone définie de 50 m * 20 m	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect de la sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Temps de vol inférieur à 5minutes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mettre une croix lorsque la figure est réalisée.		
Le candidat a droit :		
à 3 mn pour démarrer et décoller.		
à un essai non concluant pour les deux vols imposés.		

Les épreuves de vol doivent être supervisées par deux officiels ,dont l'un doit être extérieur au club d'appartenance du candidat. L'un des deux officiels doit être au moins **Juge Agréé RC** ou avoir la qualité de Membre du Comité Directeur de la FFAM.

Epreuve en vol effectuée le :à.....

Nous, Officiels nommés ci dessous certifions que M.....

A bien effectué les épreuves en vol indiquées ci dessus pour obtenir Le Brevet A

Nom de l'Officiel n° 1..... n° carte/ qualité.....signature

Nom de l'Officiel n°2.....n° carte/qualité.....signature

Le Président du Club

Le Président de L'URAM

Nota : ce document doit être envoyé dans les huit jours qui suivent l'épreuve de vol par le Président du Club à son Président d'URAM qui après validation le renverra à la FFAM.

FFAM 108 Rue SAINT MAUR 75011 PARIS –Téléphone 01 43 55 82 03 Fax : 01 43 55 79 93